

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication :	2019-10-11	
Titre abrégé :	Distribution de l'excédent accumulé du fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains aux producteurs de céréales	
Description :	Cette politique vise à distribuer l'excédent accumulé du fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains aux producteurs de céréales.	
Ligne(s) d'exploitation :	Transferts de dépenses de programmes directes	
Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	Comptes publics du Canada 2017-2018
	Prévisions financières de la Commission canadienne des grains	État des résultats prospectif 2019-2020
Estimation et méthode de projection :	<p>Selon les Comptes publics de 2017-2018, le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains a déclaré un excédent accumulé de 128 millions de dollars au 31 mars 2018.</p> <p>Selon son état des résultats prospectif 2019-2020, la Commission canadienne des grains prévoit demander des crédits législatifs à hauteur de 5,8 millions de dollars pour les exercices 2018-2019 et 2019-2020; nous avons supposé que ces crédits proviendraient du fonds renouvelable. Par conséquent, nous avons estimé que le fonds renouvelable dégagera un excédent 122,2 millions de dollars au 31 mars 2020. Nous avons supposé que ce montant serait distribué aux producteurs le 1^{er} avril 2020.</p> <p>Nous avons présumé que les investissements prévus dans le Cadre d'investissement de l'excédent de la Commission canadienne des grains seraient annulés pour l'exercice 2020-2021 et que les coûts qui s'y rattachent seraient absorbés à l'interne.</p> <p>Nous avons également supposé que toute modification législative nécessaire serait apportée afin de permettre la distribution de l'excédent aux producteurs de céréales au moyen de paiements forfaitaires, de réductions de frais ou d'autres mécanismes.</p>	

Évaluation de
l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude faible. La valeur future de l'excédent accumulé dépend du rendement financier de la Commission canadienne des grains pour les exercices 2018-2019 et 2019-2020, ce qui n'a pas encore été rendu public.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	122	-	-	-	-	-	-	-	-

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.